

Réf: Dossier N° 063361

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE NIANGRA-J.EXPRESS »

Siège social Abidjan, Yopougon, YOPOUGON BANCO, Lot 2951,
Ilot 331

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 23/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE NIANGRA-J.EXPRESS »

Objet : Transport, Achat et vente de produits divers, Travaux divers de tous corps d'état, Négoce général

- Plus généralement, Toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités sus-énoncées ou susceptibles de favoriser le développement de la société

- Import-export ou intermédiaire effectuant

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, YOPOUGON BANCO, Lot 2951, Ilot 331

Dirigeant(s): M DOUDIO MOISE OUATTARA (GÉRANT), M
KOUADIO KOUADIO PARFAIT (COGÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-08680 du 03/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°42581/GTCA/RC/2021 du 03/01/2022

